



Conseil économique et social

Distr. limitée
6 avril 2006
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-neuvième session

3-7 avril 2006

Point 8 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport de la Commission sur les travaux
de sa trente-neuvième session**

Projet de rapport

Vice-Présidente et Rapporteuse : Ewa Fratzak (Pologne)

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

[À compléter]

II. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

1. La Commission a tenu un débat général sur le point 3 de son ordre du jour intitulé « Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement » à ses 2^e, 3^e et ___^e séances, les 3, 4 et ___ avril 2006. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur le suivi de la situation mondiale en matière de population : migrations internationales et développement (E/CN.9/2006/3);

b) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population, consacré à la question « Migrations internationales et développement » (E/CN.9/2006/4);

c) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2006/5);



d) Note verbale datée du 3 avril 2006, adressée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation, transmettant le texte d'un document intitulé « Le Mexique face au phénomène migratoire » (E/CN.9/2006/8);

e) Communication présentée par Population Action International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (E/CN.9/2006/NGO/1);

f) Déclaration présentée par l'Institut de la population, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (E/CN.9/2006/NGO/2).

2. À la 2^e séance, le 3 avril, des déclarations ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et par la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

3. À la même séance, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, le Chef de la Section des migrations du Service de l'analyse démographique de cette division, le Chef du Service de la population et du développement du Fonds des Nations Unies pour la population et le Conseiller de projet (hors classe) auprès du Service de la population et du développement du Fonds ont fait des déclarations liminaires.

4. À la 2^e séance également, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Afrique du Sud (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Autriche (au nom de l'Union européenne; de la Bulgarie et de la Roumanie, pays en voie d'adhésion; de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Turquie, pays candidats; de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; et de l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen, ainsi que de l'Ukraine et de la République de Moldova, qui ont souscrit à la déclaration), du Bangladesh, de la Fédération du Russie et de la République islamique d'Iran.

5. À la même séance, des déclarations ont également été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

6. À la 3^e séance, le 4 avril, des déclarations ont été faites par les représentants du Guyana (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe de Rio), de Cuba, de la Belgique, des États Unis d'Amérique et du Canada.

7. À la même séance, les représentants de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ont également fait des déclarations.

[8. À la 7^e séance, le 6 avril, le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement a fait une déclaration.

9. À la même séance, les représentants de la Suède et des Pays-Bas ont fait des déclarations.]

III. Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : migrations internationales et développement

10. La Commission a tenu un débat général sur le point 4 de son ordre du jour, intitulé « Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : migrations internationales et développement », à ses 3^e à 5^e, 7^e et ___^e séances, les 4, 5 et ___ avril 2006.

11. À la 3^e séance, le 4 avril, les représentants de la Chine et de l'Australie ont fait des déclarations.

12. À la 4^e séance, le 4 avril, la Présidente de la cinquième session de la Commission de la condition de la femme, Carmen María Gallardo Hernández (El Salvador), et le Président de la quarante-quatrième session de la Commission du développement social, Javier Loayza Barea (Bolivie), ont pris la parole devant la Commission de la population et du développement.

13. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Kenya, Philippines, Suisse, Japon, Botswana, El Salvador, Luxembourg, Portugal, Maroc, Croatie, Indonésie, Fédération de Russie, Brésil, Pakistan, Cuba et Bolivie.

14. À la 5^e séance, le 5 avril, les représentants de l'Uruguay, de la France, des États-Unis d'Amérique, de la Norvège, de l'Inde et de la Pologne ont fait des déclarations.

15. À la 6^e séance, le 5 avril, des déclarations ont été faites par les représentants du Canada, de la Zambie, du Mexique, de la Gambie, du Pérou, de la Thaïlande, de la Bulgarie, de Sri Lanka, de la Malaisie, de la Jamaïque, de l'Algérie et de l'Espagne, ainsi que par l'observateur du Saint-Siège.

16. À la même séance, le représentant de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme a également fait une déclaration.

17. À la 6^e séance également, conformément à l'article 76 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, les représentants des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil qui sont énumérées ci-après : Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies et Union internationale pour l'étude scientifique de la population, ont fait des déclarations.

Déclarations liminaires

18. À la 3^e séance, le 4 avril, la Commission a entendu des déclarations liminaires de Rita Süßmuth, de l'OTA University à Berlin, et de Papa Owusu-Ankomah, Ministre ghanéen de l'intérieur, qui ont été suivies de débats auxquels ont pris part les représentants de la Gambie, du Pakistan, du Canada, des Philippines et du Botswana.

19. À la 5^e séance, le 5 avril, la Commission a entendu des déclarations liminaires de Margarita Escobar, Vice-Ministre des affaires étrangères pour les Salvadoriens vivant à l'étranger, et de J. Edward Taylor, professeur d'économie agricole et d'économie des ressources de l'Université de Californie (UC-Davis), qui ont été

suivies de débats auxquels ont pris part les représentants de la Bolivie, de la Suisse, du Mexique, de la France, de la Gambie, du Canada, du Pakistan, du Ghana et de l'Italie.

[20. À la 7^e séance, le 6 avril, la Commission a entendu une déclaration liminaire de Patricia A. Sto. Tomas, Secrétaire d'État au travail et à l'emploi des Philippines, qui a été suivie d'un débat [à compléter].]

IV. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

21. La Commission a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour, intitulé « Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population », à ses 6^e et ___^e séances, les 5 et ___ avril 2006. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général intitulé « Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2005 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales » (E/CN.9/2006/6).

22. À la 6^e séance, le 5 avril, le spécialiste des questions de population (hors classe) de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

23. À la même séance, les représentants des États-Unis d'Amérique, de la Suisse, de la Norvège et de la France ont fait des déclarations.

24. À la 6^e séance également, le représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a également fait une déclaration.

[25. À la 7^e séance, le 6 avril, des déclarations ont été faites par _____ [à compléter].]

V. Méthodes de travail de la Commission de la population et du développement

26. La Commission a examiné le point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Méthodes de travail de la Commission de la population et du développement », à ses 7^e et ___^e séances, les 6 et ___ avril 2006.

27. À la même séance, le 6 avril, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration.

28. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants d _____ [à compléter].

VI. Ordre du jour provisoire de la quarantième session de la Commission

[À compléter]

VII. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-neuvième session

[À compléter]

VIII. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

29. La Commission a tenu sa trente-neuvième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 14 avril 2005 et du 3 au 7 avril 2006. Elle a tenu __ séances (de la 1^{re} à la __^e).

30. La session a été ouverte par le Président.

B. Participation

31. Ont participé à la session __ États membres de la Commission. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'un État non membre, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres entités du système des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. La liste des participants sera publiée sous la cote E/CN.9/2006/INF/1.

C. Élection du Bureau

32. À sa 1^{re} séance, le 14 avril 2005, la Commission a élu par acclamation le Bureau suivant :

Président :

Crispin Grey-Johnson (Gambie)

Vice-Présidents :

Majdi Ramadan (Liban)

Ewa Fratzak (Pologne)

Albert Graf (Allemagne)

Elena Zuniga (Mexique)

33. À sa 2^e séance, le 3 avril 2006, la Commission a élu Pablo Enrique Torres Salmeron (Mexique) en remplacement de Elena Zuniga (Mexique), qui avait démissionné de ses fonctions, et a désigné Ewa Fratzak (Pologne) Vice-Présidente et Rapporteure.

D. Rapport du Bureau de la Commission sur sa réunion intersessions

34. À sa 2^e séance, le 3 avril, le Président a rendu compte de la réunion intersessions que le Bureau de la Commission a tenue à Banjul les 19 et 20 décembre 2005.

35. À la même séance, la Commission a pris note du rapport du Bureau (E/CN.9/2006/2).

E. Ordre du jour

36. À sa 2^e séance, le 3 avril, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire tel qu'il a été publié sous la cote E/CN.9/2006/1 et qui est libellé comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4. Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : migrations internationales et développement.
5. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
6. Méthodes de travail de la Commission de la population et du développement.
7. Ordre du jour provisoire de la quarantième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-neuvième session.

F. Documentation

37. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-neuvième session peut être consultée sur le site Web de la Division de la population à l'adresse ci-après : <<http://www.un.org/esa/population>>.